L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 19 NOVEMBRE 1884

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Une Semaine Seulement. Commençant Dimanche, 16 Nov. MATINEES, MARDI ET SAMEDI. La Charmante Soubrette,

Mlle Carrie Swain,

Bien connue comme l'Oiseau chanteur de la scène dramatique, dans une nouvelle pièce intitulée:

THE LITTLE JOKER,

par M. Fred G. Maeder, secondée par une forte troupe dramatique.

Beau Chant, Dance Gracieuse, Jeu Naturel.

Dimanche, 16 Nov– THE ROMANY RYE.

15 nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

8..............Soirées..............8

MATINEES MERCREDI ET SAMEDI.

Commençant Dimanche 16 Nov., et Suivant Dimanche 23 Nov.,

Le comédien favori,

GUS WILLIAMS,

Secondé par une excellente troupe. Sous la direction de M. JOHN H. ROBB, dans son nouveau jeu, par M. Fred. G. Maeder, intitulé

CAPTAIN MISHLER.

M. Williams introduira un grand nombre de ses nouvelles chansons populaires, comprenant "Pretty Little Dark Blue Eyes," "Captain Mishler," "Knock at the Window To-Night Love," et autres.

LUNDI, 24 Nov. – The Madison Square Theatre Company dans le grand drame—MAY BLOSSOM. 15nov—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA,

Au coin des rues Bourbon et Orléans,

CE SOIR,

Samedi, Dimanche soirs et Lundi en matinée, Le plus joli spectacle qui se sera jamais vu en ville, le grand drame équestre

MAZEPPA,

présentant l'incomparable actrice écuyère, Mlle ZOE PAYTON et son admirable jument arabe dressée GIPSEY.

Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants Musique et Chœurs—Troupe de ballet au complet et 50 comparses.

N'OUBLIEZ PAS CECI.

que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts. Sièges réservés, 25 cts.

On demande de jeunes dames pour la marche des amazones. S'adresser à W. M. Paul, directeur de la scène de 10 heures a. m. à midi.

8 nov—

ENTREE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.

– ELLE A LIEU AU –

No 161 RUE DU CANAL.

Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend

UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE

CURIOSITES DE L'ORIENT,

Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte. Sculptures arabes. Bijouterie turque. Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini.

Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-unes des articles dont les prix ont été réduits:

Essence de rose, 75 cts, ancien prix......$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts., ancien prix...... 1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix.. 1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts., ancien prix...... 25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix...... 25

Tous les autres objets réduits dans la même proportion.

Nous offrons aussi au public 10,000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.

ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTREE GRATUITE.

8nov—1m.

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.

Mlle B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Curto, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine,—le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

Les personnes—dames et demoiselles—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Curto, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magazine. 17 oct—1 mois

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rochebiave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J,D.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 Aout

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514 rue Magazine, près Felicity.

26mars—

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—2m

SUCRIERS ET BRASSEURS.

Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel

DATANT DE 1851.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott à St-Louis; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.

H. BONNABEL.

Boîte de poste 31-7 Nlle-Orléans.

24 sept—2m

Genres Nouveaux.

MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées d'une finesse extra ordinaire et sans couture.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALK,

24 et 26 rue Conti, seul propriétaire et fabricant

16mai—

SPECTACLES, BALS, &c.

THEO—GRAND OPERA HOUSE—THEO.

D BIDWELL, DIRECTEUR.

Le premier et seul début de Mme

THEO

LA DIVA PARISIENNE.

Ensemble avec M. MAURICE GRAU

La célèbre TROUPE D'OPERA FRANÇAIS.

Mardi soir, 18 Nov et Jeudi, Matinée 20 nov.	THEO dans la Jolie Parfumeuse.
Mercredi soir, 19 nov. et Samedi, Matinée, 22 nov	THEO dans La Mascotte.

Jeudi soir, 20 novembre—THEO dans Boccaccio.
Vendredi soir, 21 novembre—Mlle LEFORT dans la Périchole.
Samedi soir, 22 novembre—THEO dans Mme Angot
Dimanche soir, 23 novembre—THEO dans Mme Boniface.

18nov—

GRUNEWALD OPERA HOUSE,

Coin Canal et Baronne.

EUGENE ROBINSON..........DIRECTEUR

Ce soir à 8 heures et tous les soirs de la semaine,

Ideal Comic Opera Company

Dans le

MERRY WAR.

50 ARTISTES 50

30....Magnifiques Jeunes Filles ...30

Dans la Grande Marche des Amazones

Troupe Remarquable, Grands Chœurs, Costumes Nouveaux, Décors, etc

Opéra Comique pour 50 sous.

Sièges réservés — Parquet 50 cents, Balcon 25 cents.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche. On peut se procurer des Sièges réservés SIX JOURS d'avance au bureau de location.

18 nov—

LE LIEU FAVORI POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.

ROBINSON'S MAMMOTH DIME MUSEUM.

SUCCÈS CONTINU—FOULE ENORME tous les jours.

Tout le monde enchanté.

Reconnu par tout le monde comme le spectacle le plus complet qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans pour le prix.

Venez juger par vous-même.

— Nous venons d'engager —

M. FRANK DE BURDG,

Le merveilleux homme tatoué du Birman.

JEUDI PROCHAIN,

— Début de —

M. Jesse Ferry,

L'homme phénomène sans bras, et écrivant au de la bouche.

Pour DIX SOUS on est admis partout.

18nov—

DIMANCHE SOIR,

30 NOVEMBRE,

S'ouvrira le plus grand cirque qui soit jamais venu à la Nlle Orléans. Il y aura deux magnifiques représentations par jour (genre parisien) l'une à midi, l'autre à 7 h du soir.

Ménagerie monstre de Sells Bros.,

Comprenant 50 cages d'animaux.

SEUL CIRQUE QUADRUPLE

La toute s'élèvera sur le vieux terrain des Cirques, rue du Canal.

UNE FORTUNE IMMENSE

a été absorbée pour la création de cette

Merveille des Merveilles.

L'air, la terre et l'eau ont été mis à contribution pour composer cet

Ensemble colossal et stupéfiant.

On sont représentés tous les types de la grande famille humaine—des hommes et des femmes, ainsi que des animaux venant des régions hyperboréennes et des latitudes australes. On y verra des centaines de coursiers rapides! des centaines d'intrépides artistes! des milliers de bêtes féroces! Enfin une longue suite de choses merveilleuses. Il n'y a pas de mots pour décrire un pareil spectacle! Nul n'aura jamais assisté à des scènes plus étranges et plus émouvantes; personne ne verra à l'avenir rien de pareil.

Venez à ce spectacle incomparable! Venez à ce spectacle grandiose! Venez à ce spectacle unique!

On verra à ce Cirque la seule collection zoologique complète qui existe au monde. Jamais être humain n'aura contemplé pareille exhibition. Attendez vous à tout ce qu'il y a de plus étourdissant. Vous verrez

Les enfants de la terre et de l'océan

Les hideux amphibies et les pachidermes énormes, l'unique paire d'hippopotames vivants que l'homme ait réussi, depuis le commencement du monde, à réduire en captivité. Ces bêtes gigantesques rendent le sang par tous les pores.

Emperor.

Le géant colossal.

Nabob,

L'éléphant noir sacré.

Le seul

Rhinocéros noir à 2 cornes.

Des troupeaux de Girafes, d'Elans, de Dromadaires, de Chameaux et de Zèbres. Douze attelages d'Eléphants et de chameaux recouverts de riches harnais de soie et d'argent. Des troupeaux de Kangarous, d'Antilopes de Buffles du Cap, de chevaux de race du Kentucky parfaitement dressés. Toute une cavalcade d'Eléphants. Une troupe de Rennes de la Laponie. Collection étonnante. Cavernes de Lions Arabes, d'Ours des Pôles, de Tigres sauvages, de Léopards, de Jaguars et d'Hyènes. Serpents, Crocodiles, Alligators, Oiseaux de proie, Autruches, Oiseaux de tout genre.

Superbe et éblouissante constellation de

200 étoiles de première grandeur.

MADAME MINETTE,

du Cirque de Paris, dont la force est prodigieuse.

SENOR DON JERENIMO BELL.

le célèbre écuyer espagnol.

MLLE ADELAIDE CORDONA,

l'intrépide écuyère.

MISS MILDRED GARDNER,

l'impératrice des écuyères assises et grands maîtresse de manège.

MISS POLLIE LEE,

la seule artiste équestre jonglant à cheval.

MISS MAGGIE CLAIRE,

la merveilleuse femme volante,

FRANK H. GARDNER,

le dominateur du cheval, le plus grand écuyer à voltiges qui existe au monde.

La jolie famille PURVIS.
M. JOHN PURVIS,
M. JAMES STOW,
CARDELLO et AUSTIN,
Les frères LESLIE,
BUTLER et OAKLEY,
La famille MARTINETTI,
M. WILLIAM SELLS.

Et environ 260 autres artistes formant un ensemble incomparable.

Congrès ethnologique.

Comprenant des représentants de toutes les nations civilisées ou sauvages, de toutes les tribus et de tous les clans.

Troupes de sauteurs exécutant la double et triple pirouette, ainsi que la voltige française, d'hommes marchant sur les mains, d'athlètes, de gymnastes, de contorsionnistes, de danseurs de corde (corde raide et corde lâche), de trapézistes, etc.

SIX ACTES SIMULTANES SUR QUATRE GRANDS AMPHITHEATRES

Dimanche soir, 30 novembre,

A 2 heures de l'après midi un vaste et imposant cortège, partant du grand pavillon, parcourra les rues de la ville. Ce cortège avec la cavalcade s'étendra sur une longueur de trois milles. Si le temps est mauvais, la parade sera remise à la première belle matinée qui suivra. Heure de départ, 10 heures.

La première représentation aura lieu sans faute qu'il fasse beau ou mauvais temps,

Dimanche soir, 30 novembre,

16nov—15f

Christian Woman's Exchange.

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femmes à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'Exchange fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition. M. E. AUZE.

12aout— ...rétaire.

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

Reçoit des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Villavaso, "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Bartha, coin Ursulines et Dauphine.

26 août—

DOCTEUR HERARD. Spécialiste français, 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 5 nov—1m—MaD

...des Fair Grounds...

[illegible]

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une domestique de maison au No 396 rue Canal. On exige de bonnes recommandations. 19 nov—6t

Une bonne garde-malade pouvant fournir d'excellentes recommandations, offre ses services aux femmes en couches et aux personnes malades en général. Elle aidera aussi au ménage. S'adresser coin Claiborne et Union à côté du No 529. 16nov—6t

A LOUER.

A louer—avec la pension, dans un quartier central et à proximité des chars de la rue des Remparts, une grande chambre magnifiquement meublée. S'adresser sur les lieux, No 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé. 15 nov—15t

A louer—Résidence encoignure Esplanade et Johnson. S'adresser 321 rue Esplanade. 15 nov—15t

A louer—Plusieurs bonnes chambres garnies, encoignure Orléans et Royale; entrée rue Orléans No 16. 12 nov—2 sem

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de mauvaise santé, une pension avec café, dans la même maison, bien achalandée et située dans le centre du second district. Pour de plus amples informations, écrire à: "Marché Français, bureau de l'Abeille." 19nov—4t

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov– Me. Dim &c

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, une grocerie avec une bonne buvette. S'adresser par lettres à Johnson, bureau de l'ABEILLE. 13nov—6t

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.

29 avril

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du lac. Vins et liqueurs de choix.

JULES MANAUD, Propriétaire.

11 oct—3m,M,J,D

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine,

19 sept— NLLE-ORLEANS.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devrez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars —24—1a

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif.......................$4,407,800 24
Passif.......................2,670,383 44

Surplus.......................$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883 —1an

Proclamation par le Gouverneur

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1er OCTOBRE 1884.

En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 31 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.

En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton-Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 DECEMBRE 1884.

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE M.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

Dans la matinée du

MARDI, 16 Décembre 1884,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit............ 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit............ 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit............ 7,500

2,279 Lots s'élevant à........$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans. Lne.

P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary O'Meara, veuve en premières noces d'Erasmus Griffiths et en secondes noces d'Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,847 – En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 décembre, 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, anciennement New Levee, Tchoupitoulas, South Market et St James, désignés comme lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, en date du 20 mai 1867, déposé pour référence au bureau de N. J. Hoey, encanteur en cette ville, dont un croquis du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant Félix Grima, alors notaire, en date du 19 juin 1867.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros sur un plan fait par Jo. n F. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, le 13 juin 1878, et les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Peters, anciennement New Levee, et South Market, et mesure vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement New Levee, sur une profondeur et façade à la rue South Market de quatre-vingt-dix-sept pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro deux touche au lot numéro un et mesure vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement New Levee, sur une profondeur de quatre-vingt dix-sept pieds, entre lignes parallèles.

Ces deux terrains ont l'usage d'une allée en commun dans le fond, mesurant trois pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market, les lots numéros trois, quatre et cinq se touchent et ont les dimensions suivantes à savoir: le lot numéro trois mesure vingt et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue South Market, sur soixante-et-onze pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et touche à l'allée ci de sus mentionnée sur le côté vers la rue Peters; le lot numéro quatre mesure vingt-quatre pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue South Market, sur soixante-treize pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le dit lot numéro cinq mesure vingt-quatre pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue South Market sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, St Joseph et Julia, désigné par le numéro huit sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 30 avril 1836, déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville; et le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt six pieds de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations étant désignées par le No 192 rue Tchoupitoulas.

Etant les mêmes propriétés acquises par feue la défunte, Mme Mary Burke, par achat de Lewis ... cession de feu son mari Edward Burke, d'après un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 14 avril 1883.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18nov—18, 25—déc 2,9, 16, 20

Théodore Bruno vs Mary Oviatt, femme de Samuel Scott Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,453—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et la Natchez Alley, dans le premier district de cette ville SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la défenderesse Mary Oviatt, femme de Samuel Scott Wells dans la propriété active et passive appartenant à la succession de feu père S lias Oviatt, qui a été ouvert dans l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, du dossier No 40,338, le tout conformément à l'inventaire de la dite succession pris par Charles T. Soniat, notaire, le 10 mai 1870 et déposé dans les archives de la susdite succession et plus particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la dite défenderesse dans la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Canal Douane et Bourgogne, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié le 10 décembre 1827, et déposé en l'étude de Félix de Armas, alors notaire en cette ville.

Le dit lot mesure trente-deux pieds deux pouces et demi de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot premièrement décrit et désigné par la lettre A sur un plan dressé par Pilié et Decoully, le 31 mars 18.., en l'étude de Michel Gernon, notaire. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt cinq pieds et cinq lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 nov –18 25 déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Coffre en fer, Piano, etc.

Actions de la Banque du Canal et du Chemin de fer Carrollton.

Succession de Mary O'Meara, Veuve en premières noces de Erasmus Griffiths, et en secondes noces de Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 11,847—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente sur les lieux et aux heures ci-après désignés, SAMEDI, 29 novembre 1884, des propriétés ci-après décrites:

1° A 10 heures du matin sur les lieux No 192 rue Tchoupitoulas. Un lot de meubles, effets mobiliers, de même qu'un coffre en fer, piano, verrerie, le tout d'après un inventaire.

2° A midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville—

120 actions de $100 chacune du fonds capital de la "New Orleans Canal and Banking Company", comme il appert d'après le certificat No 1590 en date du 29 novembre 1883.

45 actions de $100 chacune du fonds capital de la New Orleans and Carrollton Railroad Company, comme il appert du certificat No 439 en date du 29 novembre 1883.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 nov—18 22 26 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Candis! Candis! Candis!

Feux d'artifice! Feux d'artifice!

Feux d'artifice! etc.

Mme W. B. Irby vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,660—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 29 novembre 1884, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations du magasin No 55 rue Gravier, consistant en un grand assortiment de candis, feux d'artifice, etc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 nov—18 22 25 29

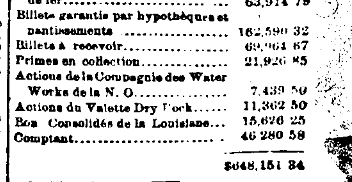

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

26avril 84 an

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNE a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block St-Paul Minn.

Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L. DERMIGNY, directeur des "Petites Annonces", 350 rue Villeré.

OSBURN'S GOOD SAMARITAN PILE OINTMENT, or CURE ALL.

(Remède pour les Hémorroïdes.)

Nlle-Orléans, 1er novembre 1878.

J. C. OSBURN—J'ai souffert des hémorrhoïdes sous toutes les formes pendant vingt-cinq ans. J'avais vainement employé le traitement ordonné par plusieurs médecins et essayé tous les remèdes imaginables. Un ami m'engagea à essayer votre "Good Samaritan Pile Ointment," qui me soulagea immédiatement et me guérit entièrement après que je me fusse servi d'une boîte.

Capt. JOHN S. PRESCOTT,
No 491 rue de Chartres,
3e District.

Employé pour les hémorroïdes, pendant la grossesse, c'est un remède sans pareil pour la facilité avec laquelle il s'applique, la promptitude avec laquelle il soulage et guérit.

Il ne ressemble en rien aux autres remèdes; il se compose de végétaux et ne contient aucune drogue ou préparation chimique irritant.

Il rafraîchit et soulage même quand il est appliqué aux parties les plus sensibles.

Les informations sur la manière de l'employer sont renfermées dans chaque boîte.

Prix 50 cts la boîte. J'expédie par la malle, port payé, au prix de 60 cts.

A vendre par Mme ADAH,
Au dépôt, No 75, rue St Pierre,
Nlle-Orléans, Lne.

Demandes les circulaires.

3 nov—1m—DMaJ

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Manuel Millet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 9,136.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William E. Murphy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19, 24, 28

Successions de Daniel Brannigan et femme et Mme Kate Doran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,629—Division C—Attendu que William Doran a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Daniel Brown et femme, décédés intestats: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 nov—12 16 21

Succession de James Schlotterbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,670—Division —Attendu que Benjamin Ory, Esq., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Schlotterbeck, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 nov—18 22 27

Succession de Mme C. Poelman, femme du Dr P. J. Poelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,745—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Achilles Kalinski, tuteur datif des mineurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

16 nov—16 20 25

Succession de Robert Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,553 -Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Agar, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 nov—14 18 23

Succession de A. A. Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 12,622—Division A—Attendu que Mme Veuve Abraham A. Yates a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abraham A. Yates, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAM, Greffier.

14 nov—14 18 23.

Succession de Richard Shea.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,562 Division B—Attendu que Mme Veuve Mary Shea a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Shea, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 nov—12 16 21

Avis aux Créanciers.

Daniel S. Ramelli vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1 417—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Daniel S. Ramelli et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Maurice J. Hart, Syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19,23 28

Wm Spreen & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,424—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Wm Spreen & Co. et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John W. Anderson, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

16 nov—16 20 25

F. J. Burch vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,155—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de F. J. Burch et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 nov—12,16,21

Alfred E. Morales vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,604—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Alfred E. Morales et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James A. Lotte syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 nov—12,16,21

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans. No 11,209.

Louis Sherman vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Louis Sherman et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Paul Reusch, Esq. un notaire le 25ème jour de novembre 1884, à 11 heures du matin, pour fixer le temps et la place et les termes et conditions des propriétés abandonnées par l'insolvable à ses créanciers.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 14me jour de novembre 1884

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 nov—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. } No 12,557. Division "E"

ORDRE DE COUR—La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co., et aussi de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic; et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que M. M. Cohen Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884.

(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 nov—3 fois en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Auguste Marx, vs. ses créanciers. } No 12,590. Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Marx, ait lieu et soit convoquée pardevant Paul Reusch, notaire, le 27 novembre 1884 pour délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne de Auguste Marx soient suspendues.

Il est de plus ordonné que M. Anatole Brieugne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1884

(Signé) A. L. TISSOT, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28 oct 3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers.

No. 11,709—Division B,

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E. Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions et l'époque de la vente des propriétés foncières livrées par les insolvables ci-dessus, conformément à la pétition ci jointe et à la loi.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1884.

Signé: W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme:

JAS D RANKIN, Député-Greffier.

22oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—

J. G. Lewis contre ses créanciers. } No 12,373, Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement et comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co, soit tenue devant Joseph D Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande des pétitionnaires, qui sollicitent un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884.

Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier,

24 oct—3f en 30 jours

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Charmante et coquette résidence, rue de l'Esplanade.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureaux, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 novembre, 1884 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St. Charles—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, White, Lepage, Septième et Washington. Lequel lot de terre mesure 30 pieds 5 pouces de face aux rues Esplanade et Washington, sur une profondeur de 189 pieds 8 pouces 6 lignes du côté de la rue Septième, 180 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne du côté de la rue White et 28 pieds 10 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une jolie résidence en bois, couverte en ardoises, attenant à la belle résidence de M. Forrestier, contenant galerie sur la façade et le côté, salon, deux chambres à coucher, jolie rotonde servant de salle à manger et galerie sur le derrière.

Dans la cour, cuisine double avec une grande galerie sur le côté, cave, un grand hangard, cabinet d'aisance, deux citernes, jardin sur la façade, arbres fruitiers, etc, etc.

Le tout en très bon état.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884 seront à la charge de l'acquéreur en sus du prix de vente.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix d'acquisition.

15 nov—

Succession de Mme et M. Frederick Schehr.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 13 décembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 novembre 1884.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Marais, Marigny, Mandeville et Urquhart, lequel lot de terre mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Mandeville et 31 pieds sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Marigny et sur une seconde profondeur sur la même ligne de 33 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fonds. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 29 déc 6 13

Trois magnifiques lots de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage des résidences de feu Wm A. Bell et de M. Ascobal.

Succession de Wm A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 6 décembre 1884, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 9 et 28 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un ilet de terre comprenant 26 lots formant l'ilet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon, mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, 3.9 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombrages sur la façade.

2° Vingt lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'ilet renfermé par les rues du Canal, de la Douane, St-James et St John, mesurant ensemble 225 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 324 pieds de face à la rue de la Douane, 2.3 pieds 4 pouces sur la rue St John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James; cette propriété est entourée et contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.

3° Vingt-deux lots de terre formant l'ilet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement, lequel ilet mesure 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 p. % d'intérêt par an de date, jusqu'à parfait paiement, 5 p. % honoraires d'avocat en cas de poursuite et le recouvrement des dits billets ainsi que toutes les clauses de sécurité d'usage.

Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 p. c. sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs sur adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er nov—1, 8, 15, 22, 29 6 déc.

VENTE DE CONSTABLE.

S. L. Nash vs. Michael Smith.—Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. No 212.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm H. Holmes, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, au No 14 rue Villeré, à ALGER, MERCREDI, 26 novembre 1884, à midi, les objets suivants, savoir: une petite pendule; un miroir à cadre doré; une armoire; une table de milieu; une bergère; une bibliothèque, ainsi que le contenu de la buvette, le tout saisi dans la susdite affaire. Conditions—Comptant sur les lieux—ROBT. F. THOMAS, Constable de la 3e Cour de Cité.

19nov—19,22,23

E. B. Chevalley & Co. vs. J. Schmidt.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 7952—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmidt à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, St-Mary, Général Taylor et Austerlitz, dans le Quatrième District de cette ville. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 déc

Henry Kaminde vs. L. M. Bahud.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 7658.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, coin Villeré et Conti dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 29 novembre 1884, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir:—

La grocerie et installations, etc du défendant conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

16 nov—16,23.29

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 11ème jour de novembre 1884, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous dans les termes suivants:

interdiction d'Edward F. Stockmeyer. } No 12,3.5, Division "C."

Dans cette affaire soumise à la cour, celle-ci considérant qu'il est pleinement établi que le défendeur, Edward F. Stockmeyer, est atteint d'aliénation mentale sans espoir de guérison et qu'il est incapable d'administrer ses propres affaires;

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit défendeur est déclaré incapable d'accomplir valablement aucun des actes que peut seule accomplir une personne d'un esprit sain, et que, par suite, ledit défendeur est, et demeure interdit à tous égards.

Jugement rendu le 11 novembre 1884.

Jugement signé le 15 novembre 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17e jour de novembre de l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre.

JULES VIENNE, Député-Greffier.

19 nov—19 23 28

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P. Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 941 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition en annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Revisés de la Louisiane

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci après décrite, en raison d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite la propriété ci après décrite M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 24me jour d'octobre 1884.

Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Toledano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public, le 20me jour d'avril 1855, lesquelles dits trois lots de terre Nos. 8, 9, et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1884.

HENRY L. LAZARUS, Juge.

JULES VIENNE, greffier.

28oct—3f en 30 j.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

John J. McGinnis vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 11,348.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—JEUDI, 27 novembre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. en date du 13 novembre 1884, il sera vendu à l'encan—

Conditions—Comptant sur les lieux

Les comptes non collectés du dit insolvable.

18 nov—18,22,27.

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District.

Rue Annonciation, entre celles Première et Sorapuru.—Un cheval, un wagon, une charrette, deux vaches, un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

Succession de Mathias Walter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 12,060.

PAR B ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Première, Sorapuru et Annonciation, lequel est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant Frederick Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur; lequel devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

ET LE MEME JOUR.

à 10 heures, au local ci-dessus désigné, pour le compte de la même succession, en vertu du même ordre, il sera vendu—

Un cheval, deux vaches un wagon, une charrette et un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

1er nov—1,8,15,22,29 - 6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District, Nos 125 et 127 rue Orléans.

Meubles et Effets Mobiliers, Diamants, Bijoux, Etc.

Succession de Ophelia A. Watson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 12 314.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, en date du 12 novembre 1884, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Anne, St. Claude et Tremé, désigné par le No 7, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces et 8 lignes, sur la ligne vers la rue St Claude et de 69 pieds 2 lignes sur l'autre ligne latérale vers la rue Tremé. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux Nos 125 et 127 rue Orléans, et tous les droits voies et privilèges et avantages qui y appartiennent et qui en dépendent en quelque sorte.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs. les acquéreurs devant payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au moins de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

Et le même jour:

A 10:30 du matin sur les lieux Nos 125 et 127 rue Orléans—en vertu et conformément au même ordre et pour le compte de la dite succession, il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et d'effets mobiliers, à savoir—

1 Broche en diamants et Boucle d'oreille
1 Bague en diamants, 1 Bague en or
1 paire de Bracelets et 1 Epinglette en diamants

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession de Mme Anna Cledes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 11,242.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la susdite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par la lettre A et numéro 7. Le lot 7 mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 40 pieds 3 pouces sur un côté, 40 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, touchant en partie au lot No 7.

Le lot No 7 mesure 65 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la route St-Jean 65 pieds 10 pouces dans le fond, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

1er nov—1 8 15,22,29—6déc

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

VENTE JUDICIAIRE

Meubles, Articles de Ménage.

Egalement un bon Cheval.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de sa femme, Marie Vidou.

No 12,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère MARDI, le 25 novembre 1884 à midi, à l'encoignure des rues Casacalvo ou Royale et Forstall en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 novembre 1884

Un lot de meubles, cheval, etc.

Conditions—comptant. 15nov—15,22,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Propriété améliorée sur la rue Union. Succession de John Francis et Margaret White, sa femme.

No 11,928—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Genois, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Surgi, voyer, le 10 mars 1862, déposé en l'étude de A. Brocard, anciennement notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par P. Kraimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 nov 15 22 29—déc 6 13 et 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Huit terrains de valeur ensemble maison en bois, écurie, etc.,

formant presque la moitié de l'ilet et façade à la rue Forstall et de Casacalvo ou Royale.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de Marie Vidou, sa femme.

No 12,322 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 20 décembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 novembre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit terrains, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 6, 22, 23 et 24 de l'ilet No 8, bornés par les rues Dauphine, Casacalvo ou Royale, Forstall et Lizardi, sur un plan de C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, déposé en l'étude de T. Guyol notaire

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Forstall et Casacalvo et mesure 26 pieds et 6 lignes de face à la rue Casacalvo sur une profondeur et façade à la rue Forstall de 127 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 26 pieds 7 lignes de face à la rue Casacalvo ou Royale sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 22, 23 et 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 117 pieds 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en une jolie maison en bois à un étage, écurie, cave puits, etc. Le terrain est élevé et serait propice pour jardin, etc.

Conditions—Comptant,

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.

Lisez! Democrates! Lisez

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 20 juil—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Succession de Mme Mary E. Rapier.

No 12,181 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, le 13 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1884, pour le compte de la dite succession, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues François, Derbigny, Champs-Elysées et Claiborne, mesurant 47 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en deux paiements égaux avec billets à un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de privilèges de vendeur, hypothèque, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 15 22 29 déc 6 13

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,

Rue Amour, entre Barthélemy et Mazant.

Succession de Henry Beyer.

No 11,338.- Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 novembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, en date du 4 octobre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet No 17, qui est borné par les rues Amour, Mazant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan de surface par John Schmidt, le 16 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No. 21, du livre de plans No. 1, lesquels lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Amour sur 198 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No. 2 consistent en une petite maison cottage avec une chambre, et sur le lot No. 3, une petite maison cottage avec trois chambres et corridor, bâtisse dans le fond, cuve, etc., orangers etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans au gré de l'acquéreur en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs devront assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférer la police d'assurance au détenteur des dits billets et payer tous les frais d'avocat, fixés à cinq pour cent, en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur

18 oct - 1- 2 -1 8 15,22 nov

Actions de compagnies d'assurances, argenterie, montre et boucles d'oreilles en or.

Succession de Mme Charlotte Piffet;

No 10,421—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur. Bureau No 46 rue Royale,—MERCREDI, 19 novembre, 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 novembre 1884, pour le compte de la dite succession

26 actions du capital social de l'Association d'assurances de la Nlle-Orléans.

1 montre en or
1 paire de boucles d'oreilles.
1 lot d'argenterie de table.

Conditions, comptant avant livraison des articles.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Mois de novembre 1884.

Abadie Jean	Goudé Victor Roland
Abadie Jean Marie François	Hourrègue Pierre et Jean
Abadie Jean Dominique	Jean Bernard
Abrial Jean Marie	Jovinet Jeanne
Bernès Jean	Longraud Jacques
Benezit M. et Mme	Latapie Dominique
Baron Jean	Latapie Mme née Cabos
Besley et maréchal des logis	Lagour et Eugène le Cabatier
Biot Arthur	Lanadé M. et Mme
Blondel Joseph	Monnier André
Boyron Jean Pierre	Martin Jean
Brugont Antoine	Meyer Jean Nicolas
Brun Jean	Mourlan François
Bouvin Jacques	Outurquis Alex Anastase
Cadinot François Eloi	
Caillas Auguste	Cuteruson Louis Adrien Napoléon
Carrère François ou Ferdinand	Pan L
Cabirgues François	Perrel Joseph
Charpes ou Cherpaz Antoine	Pouly Claude
	Poisson Charles
Charter Joseph	Prot Arsène
Courtiade Jacques	Raisin Mme Louis
Cavey Alexandre	Rousseau Victor
Claverie Jean Marie Louis	Richard Charles
Dubois Charles Joseph	Riquet Eugène
Dupuy Amélie	Riquet Eugénie dite
Duclos François de Méran	Rouselly Jls
Dufort Henri	Ruffier Charles
Escudé Gabriel	Ravier François Joseph
Faure Silvestre Casimir	Rouge Jean
Forstall Jean	Rouge Dominique
Faucon Henri Victor	Rossignol L Jh Hyppolite
Garnier Emile	St-Upery Bernard
Guérin Jean Michel	Mo-Schwartz et Madeleine Rapp
Grérin Mlle Marguerite	Saillant Ephécine
Guérin Michel	Termand Baptiste
Guérin Toussaint	Vogelsatt Marguerite
Goublane Pierre	Vergez Jean Marie
	Verges Pierre,

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie............	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières.........	20,305 94
Primes totales........................	$293,488 98
Moins les primes non échues.	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884......	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie............$105,667 03	
Sur les risques maritimes.......... 6,553 87	
Sur les risques de rivières......... 6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.... 15,843 99	
Réassurances et primes remboursées......... 21,137 18	
Profits..............................	$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles............................	$247,045 48
Papiers de ville........................	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer.....................	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir........................	69,064 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock........	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane...	15,626 25
Comptant..................................	46 280 58
	$648,151 84

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie recette ou des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE
D FATJO,	JNO B LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 aln

LEON OUEYROUZE.

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

27 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.